Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STMG, veuillez visiter :
coursbacstmg.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

Management, sciences de gestion et numérique

Mercredi 11 septembre 2024

Durée de l'épreuve : **4 heures**
Coefficient **: 16**

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collège » est autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Notation	20 points

Liste des dossiers **Barème indicatif sur 100**

Dossier 1 - Conforter une démarche RSE tournée vers les parties prenantes	35 points
Dossier 2 - Fidéliser les salariés et construire une culture d'entreprise forte	36 points
Dossier 3 - Développer l'activité pour allier performance financière et démarche RSE	29 points

Liste des documents à exploiter :

Document 1 – Emploi dans le secteur du transport : état des lieux et mutations

Document 2 – Les conséquences du conflit ukrainien sur le secteur du transport

Document 3 – Quelles évolutions sont attendues sur le secteur du transport routier ?

Document 4 – Entretien avec Laurent DEPRET, responsable QHSE chez TRANSPORTS YBRA

Document 5 – Propos de David YBRA, dirigeant de TRANSPORTS YBRA, sur les engagements de l'entreprise

Document 6 – La norme ISO 26000

Document 7 – Le projet V'YBRA 2021-2030, un projet innovant

Document 8 – Taux de rotation du personnel

Document 9 – L'impact de la transformation numérique sur les conditions de travail et d'emploi

Document 10 – Bilan fonctionnel de TRANSPORTS YBRA au 31 décembre 2022

Calculatrice autorisée

Pour des raisons de confidentialité, le nom de l'entreprise et certaines données ont été modifiés

TRANSPORTS YBRA

Créée en 1954 par Emmanuel YBRA, agriculteur de métier, la société YBRA située à Méricourt dans le Pas-de-Calais était, à sa création, spécialisée dans le négoce des produits de la terre destinés aux habitants des corons[1] environnants. Le transport était alors réalisé par l'entreprise pour son propre compte. Mais cela comportait un inconvénient majeur : le retour à vide. C'est donc en 1968, face à l'ampleur des kilomètres à vide que le dirigeant prit une décision : celle de se développer autour de l'activité de transport routier de marchandises. Les trois fils d'Emmanuel YBRA intègrent l'entreprise familiale en 1977 qui se révèle très tôt écoresponsable. En 1990, Emmanuel YBRA constitue la société anonyme S.A. TRANSPORTS YBRA et passe la main à Dominique YBRA, un de ses fils, pour la présidence. L'entreprise évolue alors rapidement grâce à l'essor des nouvelles technologies et ne cesse d'innover pour rester un pionnier en matière de développement durable.

Aujourd'hui dirigée par David YBRA, fils de Dominique YBRA, l'entreprise est engagée dans une démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) avancée et labellisée avec plus de 200 collaborateurs dont 160 conducteurs et une flotte de 125 camions et 220 remorques. Son champ d'action s'étend principalement sur la partie Nord-Ouest de la France. Sur un marché qui reste très concurrentiel, M. YBRA souhaiterait continuer à développer son activité et s'interroge sur l'opportunité d'ouvrir une nouvelle agence en Normandie, à Rouen. Face à une rotation importante de ses salariés, le dirigeant s'interroge sur la pertinence de ces différentes actions : TRANSPORTS YBRA souhaite faire de l'épanouissement personnel et collectif de ses équipes un pilier de son entreprise puisque son savoir-faire repose sur les talents de ses collaborateurs. Le dirigeant M. YBRA s'interroge donc sur ces différents changements :

Comment une entreprise de transport de marchandises peut-elle combiner performance commerciale, performance financière et performance sociétale ?

Afin d'analyser cette situation, il vous est demandé d'étudier les dossiers suivants :

Dossier 1 – Conforter une démarche RSE tournée vers les parties prenantes

Dossier 2 – Fidéliser les salariés et construire une culture d'entreprise forte

Dossier 3 – Développer l'activité pour allier performance financière et démarche RSE

[1] Groupe de maisons ouvrières dans les régions minières du Nord.

Dossier 1 – Conforter une démarche RSE tournée vers ses parties prenantes

Documents à exploiter

Document 1 – Emploi dans le secteur du transport : état des lieux et mutations

Document 2 – Les conséquences du conflit ukrainien sur le secteur du transport

Document 3 – Quelles évolutions sont attendues sur le secteur du transport routier ?

Document 4 – Entretien avec Laurent DEPRET, responsable QHSE chez TRANSPORTS YBRA

Document 5 – Propos de David YBRA, dirigeant de TRANSPORTS YBRA, sur les engagements de l'entreprise

Document 6 – La norme ISO 26000

Document 7 – Le projet V'YBRA 2021-2030, un projet innovant

Le transport de marchandises est un secteur exposé à la fois à une forte concurrence, à des contraintes juridiques importantes, à des difficultés de recrutement et à une image plutôt négative en terme de développement durable. L'entreprise cherche donc à conforter ses engagements dans les domaines économique, social et environnemental.

À partir de vos connaissances et des documents, il vous est demandé de traiter le questionnement suivant.	
1.1	Montrer que l'environnement de l'entreprise est porteur de menaces pour l'activité de TRANSPORTS YBRA.
1.2	Identifier les actions mises en place par TRANSPORTS YBRA dans le cadre de sa démarche RSE.
1.3	Montrer que ces actions contribuent à répondre aux exigences de ses parties prenantes.
1.4	Démontrer que la labellisation ISO 26000, à l'origine de la démarche RSE de l'entreprise, peut constituer un avantage concurrentiel.

Dossier 2 – Fidéliser les salariés et construire une culture d'entreprise forte

Documents à exploiter

Document 4 – Entretien avec Laurent Depret, responsable QHSE chez TRANSPORTS YBRA

Document 5 – Propos de David YBRA, dirigeant de TRANSPORTS YBRA, sur les engagements de l'entreprise

Document 7 - Le projet V'YBRA 2021-2030, un projet innovant

Document 8 – Taux de rotation du personnel

Document 9 - L'impact de la transformation numérique sur les conditions de travail et d'emploi

L'entreprise est connue comme une organisation avec une culture, des valeurs fortes et une prise en compte des préoccupations écologiques, néanmoins cela ne suffit pas à lui assurer une fidélisation de ses salariés. Pour répondre à cette problématique, l'entreprise a donc décidé de mettre en place un projet innovant : le projet V'YBRA. Celui-ci n'en est qu'à ses débuts et les premiers résultats positifs tardent à venir.
A cela s'ajoute l'utilisation de nouveaux outils numériques qui a modifié en profondeur le métier et les rapports entre les acteurs internes de l'organisation.

À partir de vos connaissances et des documents, il vous est demandé de traiter le questionnement suivant.	
2.1	Retrouver par le calcul le taux de rotation du personnel de l'entreprise TRANSPORTS YBRA et comparer le au taux du secteur pour l'année 2022.
2.2	Apprécier l'efficacité des principaux leviers qui ont été mis en place dans l'entreprise pour faire baisser le taux de rotation du personnel.
2.3	Identifier le style de direction et apprécier sa cohérence au regard de la fidélisation et de l'implication des salariés.
2.4	En une quinzaine de lignes, à partir de vos connaissances et en vous inspirant d'exemples d'organisations parmi lesquels TRANSPORTS YBRA, présenter les apports et les limites de l'usage des technologies numériques dans les organisations.

Dossier 3 – Développer l'activité pour allier performance financière et démarche RSE

Documents à exploiter

Document 5 – Propos de David YBRA, dirigeant de TRANSPORTS YBRA, sur les engagements de l'entreprise

Document 10 – Bilan fonctionnel de TRANSPORTS YBRA au 31 décembre 2022

L'entreprise TRANSPORTS YBRA souhaiterait continuer à se développer tout en limitant son impact environnemental. Elle envisage pour cela l'ouverture d'une agence à Rouen avec une nouvelle flotte de camions à faibles émissions de dioxyde de carbone. Elle s'interroge cependant sur la pertinence de ce projet au regard de son équilibre financier, mais également sur les sources de financement dont elle pourrait disposer.

À partir de vos connaissances et des documents, il vous est demandé de traiter le questionnement suivant.

3.1	Analyser la situation financière de l'entreprise YBRA à l'aide d'indicateurs pertinents.
3.2	Montrer que la décision d'ouvrir une nouvelle agence à Rouen relève du management stratégique.
3.3	Calculer le ratio d'autonomie financière puis apprécier la pertinence de réaliser ce nouvel investissement au regard de l'équilibre financier de TRANSPORTS YBRA.
3.4	Identifier les sources de financement les mieux adaptées à l'ouverture de la nouvelle agence.

Document 1 – Emploi dans le secteur du transport : état des lieux et mutations

Le transport routier de marchandises doit désormais intégrer la pénurie de chauffeurs routiers comme un paramètre structurel. Certes, en 2020, la chute de la demande au plus fort de la pandémie de Covid-19 a atténué la tension sur le marché. Mais la pénurie a de nouveau repris de l'ampleur en 2021, favorisée par la forte reprise économique post-pandémique.

Pour 2022, l'enquête de l'IRU[2] fait apparaître une légère amélioration de la situation en Argentine et en Chine, mais la tendance globale reste orientée vers une aggravation de la pénurie de conducteurs. Le nombre de postes de conducteurs routiers non pourvus devrait par exemple augmenter de 15 % en Turquie et de 40 % en Asie et en Europe.

Des salaires en hausse...

La rémunération a souvent été un argument mis en avant pour expliquer les difficultés de recrutement. En 2021, en raison du fort déséquilibre entre la demande et les ressources disponibles, des augmentations de salaires significatives sont intervenues, mais cela n'a pas entraîné une diminution des pénuries, constate l'IRU.

Un manque d'attractivité persistant

Globalement, dans les zones analysées par l'IRU dans le cadre de son enquête, moins de 3 % des conducteurs de camions sont des femmes. « Le manque d'infrastructures sécurisées, les conditions d'accueil des chauffeurs sur les lieux de livraison, les longues périodes d'absence du domicile et la mauvaise image de la profession sont quelques-unes des raisons qui expliquent la faible représentation des femmes ».

De même, le métier de conducteur routier n'attire guère les jeunes. La part des moins de 25 ans est globalement inférieure à 7 %. Conséquence de ce faible renouvellement : la proportion de conducteurs routiers âgés de 55 ans et plus, augmente fortement.

La concurrence s'intensifie dans le secteur du transport de marchandises

L'arrivée d'acteurs comme les nouvelles entreprises de transport venant du monde numérique et des microentreprises ou des indépendants [...] exacerbe la concurrence dans le secteur dans la mesure où le marché est de plus en plus ouvert à de nouveaux acteurs nationaux et étrangers. Pour survivre dans ce marché très tendu, les entreprises doivent être compétitives et les conducteurs encore plus productifs. Par conséquent, la concurrence est rude pour attirer les talents : ces nouveaux entrants sur le marché cherchent à attirer la demande mais aussi les compétences, que doivent déjà se partager les très nombreuses PME du secteur du transport de marchandises (2 400 PME pour le département du Pas-de-Calais où exerce TRANSPORTS YBRA).

Sources : d'après upply.fr le 29 juin 2022, euklead.fr et rapport du centre Henri Aigueperse

[2] *International Road and transport Union,* en français Union internationale des transports routiers

Document 2 – Les conséquences du conflit ukrainien sur le secteur du transport

Le secteur du transport routier est mis à mal par une augmentation considérable de deux de leurs principaux postes de coûts : les carburants et les salaires.
Déjà en 2021, le prix du litre de gazole avait augmenté de 45 % et celui du GNV (gaz naturel pour véhicules) de 250 %, déclare l'OTRE (organisation des transporteurs routiers européens). Depuis le début du conflit géopolitique entre la Russie et l'Ukraine, les prix ont continué de s'envoler.

Étant un poste de dépense important pour ces acteurs – qui peut représenter jusqu'à 25 % de leurs coûts – il existe un risque considérable de travail à perte et donc un effondrement de la trésorerie.

Source : d'après akanea.com le 11 avril 2022

Document 3 – Quelles évolutions législatives sont attendues sur le secteur du transport routier ?

La crise du COVID a permis aux préoccupations écologiques d'être mises en avant et mieux prises en compte au sein des entreprises. Celles-ci sont de plus en plus déterminées à prendre le virage de la décarbonation[3] de leur flotte de camions.

Des travaux ambitieux sont entamés pour limiter les émissions de CO_2 générés notamment par les véhicules thermiques. Après de nombreux échanges entre les membres de l'union européenne, un accord a finalement été trouvé : le véhicule thermique en 2035 existera encore mais sous une nouvelle version car celui-ci devra rouler uniquement avec des carburants de synthèse.

Un texte est en préparation, il doit encore faire l'objet de négociations entre le Parlement européen et les états membres et prévoit que les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) des camions, bus longue distance et autres poids lourds soient réduites de 45 % (par rapport à 2019) pour ceux qui sortiront des usines en 2030, de 65 % pour la génération 2035 et de 90 % pour celle de 2040.

Sources : d'après lemonde.fr le 14 février 2023 ; latribune.fr le 16 mars 2022 ; tressol-chabrier.com le 5 avril 2023.

[3] Baisse des émissions de CO2.

Document 4 – Entretien avec Laurent DEPRET, responsable QHSE[4] chez TRANSPORTS YBRA

Avez-vous constaté un changement des mentalités, des modes vie et de consommation notamment en matière de préoccupations environnementales chez vos clients et vos salariés ?

Effectivement certains clients demandent de plus en plus d'investissements en matière de développement durable de la part de leur transporteur pour être en adéquation avec leur propre démarche RSE. Nous leur proposons des prestations avec des véhicules roulant au gaz ou au biocarburant, qui sont à l'achat plus coûteux que les camions roulant au gasoil : environ une fois et demi plus chers.

Quant à nos salariés, leurs préoccupations portent surtout sur des considérations d'ordre social qui sont exprimées comme l'équilibre vie privée et vie professionnelle. Les jeunes conducteurs cherchent un équilibre pour préserver leur vie familiale.

Justement, le secteur subit une pénurie de main d'œuvre, comment faites-vous face à ce problème ?

Nous nous sommes lancés dans un dispositif avec la région, Pôle Emploi et l'ASSIFEP[5] afin de former nous-mêmes des jeunes et les faire entrer dans le métier, ce qui nous permet déjà de donner une autre image du transport et de les sensibiliser à la RSE. C'est un premier levier qui nous permet d'attirer de nouveaux collaborateurs.

Récemment, nous avons développé un événement appelé « Z'elles », qui est un dispositif d'insertion des femmes dans les métiers réputés masculins, pour donner une autre image à notre secteur.

Pour les conducteurs qui sont en place, il y a un système de primes mensuelles d'éco conduite, une prime trimestrielle grâce à un challenge qualité, basé également sur la qualité de leur conduite (accident, accrochage, infraction, etc.). À côté de cela, on essaie d'organiser des événements sur des temps informels avec le personnel roulant et non roulant, comme des barbecues, des tournois de football, en partenariat avec le RC Lens[6] et des journées de pêche.

Comment avez-vous intégré le numérique dans votre entreprise ?

Tout d'abord, nous avons réfléchi à développer notre communication institutionnelle et commerciale via notre présence sur les réseaux sociaux que ce soit des réseaux professionnels type LinkedIn ou plus classiques comme Facebook, YouTube et Instagram. Nous mettons en avant nos conducteurs mais également nos conductrices, ce qui permet de déconstruire les clichés.

Ensuite, nous avons développé les outils numériques au sein des camions avec par exemple l'informatique embarquée, qui est une technologie qui permet aux conducteurs, via un ordinateur de bord, de recevoir leur mission et leur donne la possibilité de communiquer avec leur responsable.

Source : Les auteurs

[4] QHSE : Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement

[5] Centre de formation des Hauts de France spécialisé dans la formation en transport, logistique et bâtiment travaux publics

[6] Racing Club de Lens (club de football)

Document 5 – Propos de David YBRA, dirigeant de TRANSPORTS YBRA, sur les engagements de l'entreprise

« La lutte contre le changement climatique est devenue un enjeu prioritaire, sur lequel se positionnent de plus en plus d'acteurs, aussi bien publics que privés » précise d'abord David YBRA. « Le Bilan Carbone® est un outil, développé par l'ADEME[7], qui permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre. Nous sommes l'un des seuls transporteurs de marchandises avec un évaluateur interne certifié Bilan Carbone®. Cet outil nous permet d'identifier les postes émetteurs de CO_2. En dix ans, nous avons réduit notre bilan carbone de 2000 tonnes.

Nous sommes également labellisés depuis 2021 « entreprise engagée pour la nature ». À ce titre nous allons rendre compte publiquement de la mise en œuvre de nos engagements et de la réalisation de notre plan d'action volontaire. Nous avons installé des panneaux photovoltaïques pour nos besoins en énergie. Enfin, nous visons à compenser nos émissions de gaz à effets de serre en participant à la restauration de la biodiversité.

Nos collaborateurs ont également une place importante. Depuis 2021, l'entreprise a mis en place, en plus de l'adhésion au projet V'YBRA tourné notamment vers la qualité de vie au travail, plusieurs leviers monétaires permettant de les motiver : prime d'intéressement, plan d'épargne d'entreprise et plan d'épargne retraite collectif. Nos conducteurs et conductrices bénéficient également de conseils personnalisés et de tutorat sur leur comportement de conduite, sur la saisie des documents de transports. Lorsqu'il s'agit de prendre une décision importante et stratégique pour l'avenir de l'entreprise, je prends conseil auprès d'une équipe pluridisciplinaire composée des managers de l'entreprise qui apportent leur expertise. Cela me permet d'associer le plus grand nombre à la prise de décision.

Les personnes sur site aussi bénéficient de formations diverses et variées sur les thématiques suivantes : messagerie, tableur, sécurité informatique, écologie, bien-être au travail, etc.

Source : d'après transportsYBRA.com

Document 6 – la norme ISO 26000

ISO 26000, ce sont des lignes directrices pour tous ceux qui ont conscience qu'un comportement socialement responsable et respectueux de l'environnement est un facteur clé de la réussite. ISO 26000 repose sur sept questions centrales :

- La gouvernance de l'organisation
- Les droits de l'Homme (respects des droits civils, politiques, etc.)
- Les relations et les conditions de travail (santé et sécurité au travail, dialogue social, etc.)
- L'environnement (prévention de la pollution, utilisation durable des ressources, etc.)
- Loyauté des pratiques (lutte contre la corruption, respect de la concurrence, etc.)
- Questions relatives aux consommateurs (protection, pratiques loyales, etc.)

[7] Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

- Communautés et développement local (création d'emplois, éducation et culture, etc.)

La norme ISO 26000 n'est pas obligatoire pour les entreprises, elle contient des recommandations et non des exigences, il s'agit donc d'une démarche volontaire de l'organisation. L'entreprise souhaitant être labellisée ISO 26000 doit s'adresser à un organisme indépendant de certification. Les pratiques de l'organisation sont alors contrôlées et des entretiens avec les différentes parties prenantes sont organisés.

Á l'issue de ce contrôle, l'organisation obtient une note qui lui permet d'apprécier ses pratiques en matière de RSE.

Sources : d'après iso.org et *Dekra-certification.fr*

Document 7 – Le projet V'YBRA 2021-2030, un projet innovant

Le projet V'YBRA 2021-2030 dans lequel s'est lancé TRANSPORTS YBRA présente plusieurs engagements de l'entreprise en matière de RSE. Cette démarche volontaire de l'entreprise présente plusieurs objectifs :

- attirer et fidéliser les talents ;
- innover pour l'avenir ;
- préserver la planète ;
- agir pour les territoires.

Attirer et fidéliser les talents

Face aux difficultés à conserver les salariés au sein de l'entreprise, cette dernière a décidé de former ses collaborateurs tout en mettant en place une GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) appelée dorénavant GEPP (gestion des emplois et parcours professionnels) afin de mieux anticiper leurs besoins et faire passer leur taux de rotation (*turnover*) en dessous de 25 %. Plusieurs actions sont menées :

- Mise en place d'entretiens individuels pour les nouveaux salariés à un mois, trois mois et six mois qui permettront ainsi de connaître leurs attentes et éventuelles difficultés.

- Installation d'un comité consultatif des conducteurs, composé d'une dizaine de conducteurs volontaires. Cette instance qui se réunit une fois par trimestre, est amenée à se prononcer sur des sujets divers et variés (par exemple la mise en place d'équipements spécifiques sur des remorques nouvellement livrées).

- Pratique du remue-méninges entre collaborateurs et développement professionnel des salariés : l'entreprise cultive cet esprit d'équipe et de cohésion ce qui permet la transmission des valeurs de l'organisation à savoir épanouissement personnel, confiance en soi, innovation, proximité et engagement.

- Sécurité des collaborateurs : une attention particulière est portée à la sécurité et la santé des salariés, à la pénibilité et l'usure professionnelle. L'entreprise veille à ce qu'ils puissent accomplir leurs missions dans les meilleures conditions.

Agir pour les territoires
L'entreprise a à cœur de solliciter les acteurs locaux comme l'entreprise EPI 4 PRO qui a été sélectionnée en particulier pour la provenance « *Made in France* » de l'ensemble de sa collection de vêtements de travail pour les professionnels.

En plus de ces partenariats, le mécénat est également développé avec des visites au Louvre Lens, qui permettent d'ailleurs d'impliquer les salariés dans des évènements qui sortent du cadre professionnel et qui favorisent l'acculturation.
TRANSPORTS YBRA fait appel également à Eurofeu, entreprise spécialisée dans la sécurité incendie située non loin du siège de l'entreprise, afin que ses salariés bénéficient d'une formation aux gestes de premiers secours.

Source : les auteurs et transportsYBRA.com

Document 8 – Le taux de rotation du personnel

Le taux de rotation moyen du personnel dans le secteur des transports s'élève à 45 %.

Chez TRANSPORTS YBRA :

L'effectif au 1er janvier 2022 était de 201 salariés.

Le nombre de départs au cours de l'année 2022 a été de 120 salariés pour l'entreprise (dont 42,5 % concernent des salariés avec moins d'un mois d'ancienneté dans l'entreprise).

Le nombre d'arrivées au cours de l'année 2022 a été de 139 nouveaux salariés pour l'entreprise.

Le taux de rotation du personnel se calcule via la formule suivante :

$$\text{Taux de rotation} = \frac{[(\text{Nombre de départs sur l'année } n + \text{Nombre d'arrivées sur l'année } n) / 2]}{\text{Effectif au 1er janvier de l'année } n} \times 100$$

Le taux de rotation du personnel chez TRANSPORTS YBRA s'établit à 64,43 %.

Source : données internes à l'entreprise, les données ont pu être modifiées pour des raisons de confidentialité ou pour des besoins de cohérence du sujet.

Document 9 – L’impact de la transformation numérique sur les conditions de travail et d’emploi

Le transport est l’un des secteurs économiques où la digitalisation apparaît comme un possible levier de développement mais aussi de transformation de l'activité. Elle est susceptible d'améliorer la rapidité du transport, la traçabilité des marchandises et la réactivité aux demandes des clients. Autrement dit, elle améliore les principales dimensions de l'attractivité du transport. [...]

L'informatique embarquée est l'un des principaux outils numériques qui se généralise dans le transport de marchandises. Il s'agit d'un ensemble d'outils informatiques centralisés à un ordinateur de bord. Parmi les fonctionnalités couramment intégrées dans ces outils, on trouve la géolocalisation du véhicule, le générateur d'alerte (non-respect de l'itinéraire, intrusion, décrochage de remorque, etc.), le suivi des livraisons et relation client (aléas, retard, etc.), la messagerie et l’échange d'informations avec l'entreprise (suivi des temps de conduite, de repos, aide à la navigation et à la conduite, etc.).

Ces données sont utilisées dans l'analyse et la gestion de l'activité des salariés. Le manager consulte les données sur le temps de travail pour veiller au respect des temps de conduite journalier (ne pas dépasser six heures de conduite) et le temps de travail hebdomadaire (ne pas dépasser 49 heures par semaine). Aussi, ces données fournissent des indications sur la productivité individuelle, susceptibles d'être utilisées à des fins de management, [...] notamment pour piloter l'activité et gérer les ressources disponibles (conducteurs, camions, etc.).

Le logiciel de géolocalisation décrié pour son caractère intrusif dans le travail des conducteurs est jugé utile par le manager. Il permet de mieux anticiper les retards de livraison et éviter les difficultés relationnelles avec les clients. Par ailleurs les managers disposent désormais de données individualisées sur les conducteurs. Ces dernières permettent aussi d'identifier ceux qui cumulent le plus de retard ou encore ceux qui sont à l'origine de réclamation de la part des clients. Toutes ces données sont susceptibles d'être utilisées à des fins de contrôle par les managers et éventuellement à des fins de sanctions.

La surveillance, le contrôle et la sanction sont fréquemment évoqués. Même si l'utilité première de ces technologies d'information n'est pas la surveillance des salariés, ils peuvent avoir le sentiment de se sentir surveillés en permanence dans le travail. En conséquence, ils sont amenés à adapter leur comportement selon les prescriptions de l'entreprise et ne pas forcément s'autoriser des marges de manœuvre, [...] réduisant ainsi leur autonomie dans le travail.

Source : rapport du centre Henri Aigueperse

Document 10 – Bilan fonctionnel de TRANSPORTS YBRA au 31 décembre 2022

ACTIF	Montant en euros	PASSIF	Montant en euros
EMPLOIS STABLES		**RESSOURCES STABLES**	
- Immobilisations incorporelles	209 215	- Capitaux propres	2 635 336
- Immobilisations corporelles	5 568 787	- Amortissements et provisions	3 675 081
- Immobilisation financières	66 879	- Emprunts et dettes financières	3 662 790
Sous-total	**5 844 881**	**Sous-total**	**9 973 207**
ACTIF CIRCULANT		**PASSIF CIRCULANT**	
- Stocks	28 111	- Dettes fournisseurs	1 634 205
- Créances	3 944 559	- Dettes fiscales et autres	1 733 772
Sous-total	**3 972 670**	**Sous-total**	**3 367 977**
TRESORERIE ACTIVE		**TRESORERIE PASSIVE**	
- Disponibilités	3 157 933		
- Valeurs Mobilières de Placement	365 700		
Sous-total	**3 523 633**	**Sous-total**	
TOTAL	**13 341 184**	**TOTAL**	**13 341 184**

Le ratio d'autonomie financière se calcule de la façon suivante : (capitaux propres / total du bilan).
Ce ratio montre la capacité d'une entreprise à se financer par ses propres ressources plutôt que par des financements extérieurs. En règle générale, le taux doit être supérieur à 25 %.

Source : pappers.fr, les données ont pu être modifiées pour des raisons de confidentialité ou pour des besoins de cohérence du sujet

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.